

Bulletin d'adhésion

Par la présente je sollicite mon adhésion à l'association Assistance juridique pour étrangers Munich.

Prénom

Nom

Rue

Localité

Téléphone

Email

Je désire devenir membre

pour une durée indéterminée
pour un mois

Ma cotisation par mois s'élève à

_____ €

(cotisation minimum €2,50 par mois)

Date

Signature

Adresse de contact

Rechtshilfe für AusländerInnen München e.V

Schwanthalerstr. 80

80336 München

U4 / U5 Theresienwiese

Fon +49 89 85 63 75 - 21

Fax +49 89 85 63 75 - 22

<mailto:rechtshilfe@einewelthaus.de>

www.rechtshilfe-muenchen.de

Horaires du bureau

Anna Regina Mackowiak

Lundi - Jeudi 10.00 h - 17.00 h

Vendredi 10.00 h - 14.00 h

Consultations des Avocats:

Mardi 18.00 h - 20.00 h

Inscription 17.30 h

Coordonnées bancaires

Postbank München

BLZ 700 100 80

Konto 3784 85-804



La dignité de la personne est inviolable

Rechtshilfe für AusländerInnen
München e.V.

La dignité de la personne est inviolable.

Art. 1 §1 de la Constitution

Nul ne peut être défavorisé
ou favorisé du fait de son sexe,
de sa naissance,
de sa race,
de sa langue,
de son origine nationale,
de ses croyances,
de ses opinions religieuses
ou politiques.

Art. 3 par. 3 sent 1 Constitution of FRG

L'institution du mariage et la famille
bénéficient de la protection particulière
de l'Etat.

Art. 6 §1 de la Constitution

Toute personne persécutée en raison
de ses opinions politiques bénéficie du
droit d'asile.

Art. 16a §1 de la Constitution

Qui sommes nous

L'association "Assistance juridique pour étrangers -Munich" soutient et assiste les citoyens étrangers qui rencontrent des difficultés en République Fédérale d'Allemagne (RFA) du fait de leur statut d'étrangers. L'association organise des contacts avec des avocats, des particuliers, les autorités, des réseaux et organisations. Cet appui permet un soutien adapté et un accompagnement social approprié pour chaque cas particulier.

L'association "Assistance juridique pour étrangers -Munich" est un lieu d'assistance sociale et juridique pour les citoyens étrangers qui sont dans le besoin, qui sont poursuivis pour des raisons politiques ou religieuses, ou qui sont victimes de discrimination du fait de leur statut d'étrangers en RFA.

L'association "Assistance juridique pour étrangers -Munich" s'adresse à l'opinion publique pour l'informer sur la situation sociale et juridique particulière des citoyens étrangers et la sensibiliser aux problèmes qui y sont liés. Elle met par ailleurs en valeur les possibilités de solutions pour une cohabitation pacifique et amicale entre citoyens allemands et étrangers.

L'association "Assistance juridique pour étrangers -Munich" cherche à réaliser ses objectifs en coopération avec d'autres particuliers, réseaux et organisations. Elle finance ses activités par les cotisations de ses membres, des dons et des manifestations extérieures.

L'association Assistance juridique pour étrangers Munich organise régulièrement des consultations avec des avocats dans ses locaux Schwanthalerstraße 80.

(U4 / U5 arrêt Theresienwiese)

Editeur responsable Stephan Burger
c/o Rechtshilfe für AusländerInnen
München e.V.